

L'Union Nationale des Associations de Tourisme d'Aquitaine

Plan d'actions 2009

- ❑ Créée en 1920, l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.
- ❑ L'UNAT et ses membres nationaux et régionaux ont adopté une charte, et se retrouvent aujourd'hui unis par une même philosophie. L'UNAT rassemble, autour d'elle les principales associations, mutuelles et autres entreprises à but non lucratif dans le tourisme social et associatif, représentant les secteurs suivants : tourisme familial, vacances d'enfants, tourisme des jeunes, vacances sportives et de plein air, voyages, tourisme solidaire.
- ❑ L'UNAT c'est :
 - 57 membres nationaux
 - 513 membres dans les UNAT régionales
 - 30 membres en Aquitaine

Plan d'actions 2009

Les objectifs de l'UNAT

- ❑ Représenter le secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, avec la volonté d'apporter une contribution active au maintien, voire au développement, d'une politique sociale des vacances et du tourisme,
- ❑ Être au service et à l'écoute de ses adhérents en mettant en place des outils (charte de qualité, aide à la promotion, évaluation statistique et économique...),
- ❑ S'investir dans le développement d'actions sociales en matière de vacances, d'accueil de personnes handicapées et organiser un partenariat actif avec les confédérations syndicales et les comités d'entreprise,
- ❑ Réaliser des études, diffuser les informations sur le secteur avec la parution de diverses publications, d'un bulletin d'information mensuel Flash UNAT, ...



Plan d'actions 2009

Les 5 axes du plan d'actions

Pour atteindre ses objectifs, l'UNAT Aquitaine s'est fixée, 5 grands axes d'actions :

- 1. L'animation du réseau des professionnels du tourisme social et associatif d'Aquitaine*
- 2. la promotion et la communication*
- 3. Les actions liés aux Handicaps et à l'accessibilité*
- 4. Diagnostic et développement de la démarche Eco Label en Aquitaine*
- 5. Poursuite de l'opération « 1er départ » des enfants en vacances en Aquitaine*

Plan d'actions 2009

Axe 1 et Axe 2

L'UNAT Aquitaine est désormais un interlocuteur incontournable du tourisme social et associatif en Aquitaine. Ses actions de communication et son développement permettent de renforcer ce rôle de représentation d'un secteur d'activité diversifié.

L'UNAT Aquitaine doit continuer à être la tête de réseau référent du tourisme social et associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux de la région.

L'UNAT Aquitaine doit permettre à chacun de ses adhérents de participer à la vie de l'union, par le biais des conseils d'administration, de l'assemblée générale, de séminaires, des groupes de réflexion.

Objectif :

Faire connaître et valoriser les activités touristiques et de loisirs des associations de tourisme en Aquitaine

Il est indispensable de maintenir les actions de promotion et de communication de l'UNAT Aquitaine et de tous les secteurs d'activités qu'elle représente, auprès de ses interlocuteurs professionnels et du grand public.

La communication doit être aussi bien interne (au sein du réseau et auprès des autres professionnels du tourisme) qu'externe (tant au niveau régional, départemental ou national), et ce à l'aide d'outils de communication (plaquettes, brochures, annuaire, site Internet, lettre d'information régionale, participation à des salons).

Plan d'actions 2009

Axe 1 : L'animation du réseau

Les actions

- Apporter conseils et informations aux porteurs de projets.
L'UNAT Aquitaine pourra jouer pleinement son rôle de conseil, d'appui technique et d'accompagnement des associations dans le montage de dossier en particulier celui de la requalification des équipements du tourisme social et associatif, ainsi que celui concernant la mise au norme ERP, en diffusant les informations.
- Organiser des journées à thème ou **des journées de synthèse** permettant la restitution des enquêtes ou d'études.

Axe 2 : La promotion et la communication

Les actions

- Participer à des salons « grand public » ou professionnels.
- Réaliser une lettre d'information sur la communication de l'actualité du secteur au niveau national et régional, permettant la diffusion de l'information aux associations de tourisme membres et non-membres de l'UNAT, ainsi qu'aux institutionnels et aux autres partenaires (CE, CAF...) du secteur social et associatif.
- Poursuivre le développement du site Internet de l'UNAT Aquitaine.
Le site Internet de l'UNAT Aquitaine est aujourd'hui opérationnel et valorise les associations membres de l'UNAT Aquitaine. Il doit maintenant permettre la diffusion plus facile et plus rapide de l'actualité du réseau du tourisme associatif (mise en ligne de la lettre UNAT Aquitaine, de coupure de presse, annonce d'un évènement régional...)



Plan d'actions 2009

Axe 3 : Handicap et accessibilité

Les adhérents de l'Unat favorisent depuis toujours l'accueil des personnes handicapées tous handicaps confondus et l'Unat s'est impliquée dès 1996 dans une réflexion sur l'accès aux loisirs et aux vacances des personnes handicapées.

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situations de handicap de février 2005, prévoit que tous les établissements devront subir un diagnostic avant le 31 décembre 2010 qui devra déterminer les conditions de mise en œuvre pour que ces établissements soient accessibles aux personnes en situation de handicap.

La loi prévoit également que les travaux de mise en conformité devront être terminés à échéance du 31 décembre 2015.

Plan d'actions 2009

Axe 3 : Handicap et accessibilité

Ces dispositions légales vont être difficiles à mettre en œuvre, pour les raisons suivantes :

- nombre important d'établissement concernés 67 en Aquitaine (village de vacances, centres d'accueil de jeunes et centres sportifs)
- nombre très réduit des organismes en capacité à effectuer ces diagnostics, ainsi que le financement des diagnostics avec un renchérissement évident des tarifs à l'approche de l'échéance de 2010,
- Et bien évidemment le coût des travaux de mise en conformité d'ici au 31 décembre 2015.



Plan d'actions 2009

Axe 3 : Handicap et accessibilité

Objectifs :

Être le centre de ressources en ce qui concerne toute les caractéristiques de mise aux normes de la loi sur la mise en place ERP.

Former et sensibiliser les membres de l'Unat Aquitaine ainsi que le personnel, à l'accueil dans les équipements des personnes handicapées (moteur, mental, auditif, visuel).

Plan d'actions 2009

Axe 3 : Handicap et accessibilité

Les actions

- Organiser une formation vers les directeurs d'équipements sur « le nouveau contexte et les dispositions réglementaires en matière d'accessibilité : enjeux et perspectives »
- Organiser une formation du personnel sur l'accueil des personnes handicapées (tous handicaps)
- informer, conseiller, orienter les membres sur la mise aux normes ERP

Plan d'actions 2009

Axe 4 : développement de la démarche Eco Label 2009-2011

Objectifs :

Après une expérimentation satisfaisante sur 2008 de trois équipements pilotes, la démarche de préconisation dans le cadre d'économie d'énergie, de traitement des déchets, de l'entretien... pour l'accompagnement vers la démarche qualité Eco Label doit prendre une dimension plus importante avec un chargé de mission qui mettra tous en œuvre pour développer l'Eco Label auprès de nos membres en Aquitaine.

Informier et sensibiliser aux critères d'éco-conditionnalité de la région Aquitaine, conditionnant une aide à toute demande d'accompagnement.

Plan d'actions 2009

Axe 4 : développement de la démarche Eco Label 2009-2011

Les actions

- Établir un plan d'actions sur trois ans pour la mise en place de la démarche sur toute l'Aquitaine
- Réaliser un questionnaire et des visites en s'appuyant sur les critères d'éco-conditionnalité, portant notamment sur la gestion des déchets, fournitures en énergie, eau, gestion des achats (alimentaires, produits d'entretien), sensibilisation de la clientèle, utilisation d'éco-matériaux, transports, etc...
- Analyser les questionnaires
- Élaborer un rapport faisant l'état des lieux du développement durable des établissements du tourisme social en Aquitaine et formuler des propositions afin d'obtenir l'ECOLABEL Européen.



Plan d'actions 2009

Axe 5 : Poursuite de l'opération « 1er départ » des enfants en vacances en Aquitaine

Objectifs :

L'étude sur « la faisabilité 1^{er} départ en vacances » faite par l'Unat Aquitaine en 2008, nous montre un constat qui est très clair. Beaucoup de jeunes et d'enfants ne partent pas en vacances pour différentes raisons dont principalement économique.

L'Unat Aquitaine va donc continuer en 2009 de sensibiliser et engager les partenaires (Région, Conseils Généraux, Caf...) à la mise en place pour 2010 d'un dispositif « 1^{er} départ ou autre nom » pour faire partir dès la première année 1500 enfants.

Ce projet a une dimension socio-éducative, mais également économique par l'activité touristique qu'il génère autour des centres de vacances d'Aquitaine, et est possible grâce à l'offre des organisateurs aquitains de vacances.



Plan d'actions 2009

Axe 5 : Poursuite de l'opération « 1er départ » des enfants en vacances en Aquitaine

Actions :

- Étude de l'impact économique et social en Aquitaine
- Diagnostic, contacts et entretiens avec les professionnels du tourisme et de l'enfance d'Aquitaine
- Mise en place d'un comité de pilotage
- Réflexion sur la communication et la promotion de l'opération

UNAT AQUITAINE

C/o CRESS Aquitaine

Bâtiment 22 – Rue de Terres Neuves

33130 Bègles

Tel: 09 71 00 20 12 – Fax : 05 56 96 81 39

E-Mail: aquitaine@unat.asso.fr

www.unat-aquitaine.asso.fr

Contacts: - Yves Audion, Président

- Karine Berdoulat, chargée de mission